

(La motion est adoptée.)

M. Pinard: Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions portant production de documents soient reportées.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 8 novembre, de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-11, tendant à modifier le droit fiscal et à prévoir l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds, soit lu pour la 2^e fois et renvoyée au comité plénier.

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais poursuivre cet après-midi les commentaires que j'ai commencés hier soir. C'est avec le cœur lourd, je l'avoue, que je prends la parole. En effet, il s'agit d'un bill comportant certaines mesures qui, nous l'espérons, soulageront le malaise économique que connaissent actuellement les Canadiens, mais après avoir passé une heure et demie à la Chambre nous constatons que, non seulement l'opposition mais les Canadiens doivent s'adresser à un gouvernement qui a perdu la volonté de gouverner.

Il doit y avoir des relations entre les citoyens et leurs gouvernants. Ces relations et cette confiance ont été détruites par le gouvernement. Notre méfiance à l'égard du gouvernement contribue au malaise actuel. Cela se vérifie jour après jour à la Chambre au cours de la période des questions. Si l'on considère la situation économique du Canada, cela se confirme de façon sinistre.

Mais mon opinion là-dessus importe peu. Voyons ce qu'en dit le Conseil économique du Canada dans son quatorzième Exposé annuel intitulé «Vers les années 80». Je cite un passage de la page 75 de ce rapport:

... il y a peu d'espoir d'atteindre, simultanément, un faible taux de chômage, un faible taux d'inflation et un sain équilibre de la balance des paiements au cours des cinq prochaines années.

À l'heure actuelle, cela signifie que les jeunes de moins de 25 ans ont déjà fait doubler le taux de chômage au sein de la population active. Cela signifie que les jeunes Canadiens qui entreront sur le marché du travail au cours des cinq prochaines années seront aux prises avec les mêmes problèmes: un taux d'inflation élevé et une pénurie de débouchés, débouchés qu'il appartient sûrement au Canada de fournir à la génération montante.

J'admets qu'on ne saurait jeter la pierre à un niveau de gouvernement en particulier—fédéral, provincial ou municipal—mais il n'empêche que notre pays est gouverné par le parti libéral depuis 1963.

M. Lumley: Bravo!

Impôt sur le revenu

M. Epp: J'entends le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lumley) crier bravo. Je crois que ce monsieur admettra que la situation actuelle est sombre et qu'il n'y a pas lieu de se féliciter de l'orientation économique du gouvernement.

M. Lumley: Jamais.

M. Epp: S'il ne peut accepter cela, alors il est bien le seul Canadien dans son cas.

J'ai un autre article intitulé «A Walk Through the Wonderland of Deductions», consacré à l'inflation et à l'économie en général. On peut y lire:

Le problème fondamental, toutefois, c'est que nombre des décisions ruineuses des dix dernières années ont été prises sans égard au fardeau que ces programmes représenteraient à long terme pour le budget du gouvernement. Les gouvernements ont lancé un éventail de programmes qui, individuellement, sont souhaitables et qui ont sans contredit amélioré la vie de nombreux Canadiens. Mais à cause de cela, et le gouvernement fédéral l'a admis en 1975, il a perdu le contrôle de 80 p. 100 de ses dépenses et il n'a pas pu adapter ses dépenses aux fluctuations de la croissance économique canadienne.

● (1802)

Il termine en disant:

C'est, après tout, encore notre argent qui fournit aux gouvernements leur revenu. Beaucoup de Canadiens en sont arrivés à la conclusion que tout le pays se porterait mieux si les particuliers qui gagnent l'argent avaient davantage leur mot à dire dans la façon dont il devrait être dépensé. Ce serait peut-être trop espérer que nos déductions diminuent. Mais nous aurons vraiment accompli quelque chose si nous pouvons les empêcher d'augmenter.

On a déjà parlé du taux de chômage. En dépit des contrôles, l'inflation a grimpé à des niveaux plus élevés que ne l'avait prévu le gouvernement. Que le gouvernement le reconnaisse ou non, il est pris à la gorge dans une grande mesure à cause de la hausse des coûts de l'énergie et de la dévaluation du dollar canadien. Il y a des éléments d'inflation que le gouvernement ne peut pas contrôler. On a aussi parlé du déséquilibre commercial et des sorties de capitaux et je n'ai pas l'intention de traiter de ces sujets pour l'instant.

Pour revenir directement au bill C-11, j'attire l'attention de la Chambre sur le fait qu'on a encore aujourd'hui déposé un budget supplémentaire. Je ne sais trop combien de dépenses additionnelles il prévoit parce que je ne l'ai pas encore vu. Mais nous faisons déjà face à un déficit de 9.2 milliards de dollars en une année. Comme ne l'ignore pas le ministre, les déficits ne sont pas seulement le résultat de dépenses excessives. Ils peuvent découler d'une baisse des recettes anticipées, et les recettes ont beaucoup diminué parce que les Canadiens n'ont pas confiance dans l'économie et les initiatives du gouvernement.

C'est déjà assez grave que la génération actuelle ait à payer la note de nos dépenses. Ce qui me préoccupe beaucoup plus, c'est que nous demandions aux générations futures de Canadiens de payer pour l'inertie dont fait preuve le gouvernement. Nous comptons sur eux pour payer l'intérêt et le capital de ces dettes. Comment pouvons-nous avoir la conscience tranquille et dire aux jeunes Canadiens que nous leur demandons de payer les dépenses que nous avons l'intention d'engager? Le spectre de cette mesure législative reviendra nous hanter. Il y est déjà. Je veux parler de ceux qui viendront siéger ici dans les années à venir. Ce sont eux qui devront payer pour les méfaits du gouvernement actuel.